



Sommaire des échanges du forum Club des SDIS

Juin 2010

Contact :
Xavier GOMEZ
Animateur
Tél : 01 45 15 13 22
Email : x.gomez@idealconnaissances.com

partage
travail collaboratif
ouverture
mutualisation
intelligence collective
déontologie
solidarité





Développé en partenariat avec l'ANDSIS et l'ENSOSP, le Club des SDIS est le réseau de mutualisation des pratiques professionnelles et d'échanges d'expériences à destination des personnels des SDIS.

Retrouvez les questions et leurs réponses dans le forum du Club des SDIS, www.clubsdis.net.

Pour toute information complémentaire, contactez Xavier GOMEZ

Tél : 01.45.15.13.22 – Fax : 01.45.15.09.00

x.gomez@idealconnaissances.com

Le Sommaire du Club des SDIS est un récapitulatif des questions posées et des documents mutualisés au cours du mois sur le site www.clubsdis.net.

Vous pouvez donc continuer à apporter vos contributions :

- ***soit en cliquant sur « Consulter/Répondre »***
- ***soit en envoyant vos réponses par email à [Xavier GOMEZ](mailto:Xavier.GOMEZ)***

1. FORUM	2
1.1 COMMUNICATION.....	2
1.2 COMPTABILITE / FINANCES.....	2
1.3 GRH	3
1.4 HYGIENE ET SECURITE.....	3
1.5 INFORMATIQUE ET RESEAUX.....	3
1.6 JURIDIQUE / CONTENTIEUX	4
1.7 MARCHES.....	4
1.8 MATERIEL.....	5
1.9 OPERATION	5
1.10 PREVENTION.....	5
1.11 RISQUES.....	6
1.12 VOLONTARIAT.....	6
2. BIBLIOTHEQUE	7
2.1 COMMUNICATION.....	7
2.2 COMPTABILITE / FINANCES.....	7
2.3 GRH	8
2.4 JURIDIQUE / CONTENTIEUX	9

1. Forum

1.1 COMMUNICATION

Le : 09/06/2010

Déontologie

Dans le cadre de la refonte de son règlement intérieur, le SDIS envisage de préciser les règles déontologiques qui s'imposent à ses agents. Au-delà des obligations des fonctionnaires (loi du 13 juillet 1983) et de la construction jurisprudentielle, il apparaît important de décliner les obligations propres au métier (voir le Code de déontologie de la Police nationale, décret 86-592). Un document de travail est en cours d'aboutissement. Avez-vous engagé cette réflexion ? Disposez-vous d'un document de travail ? Votre règlement intérieur comporte-t-il une partie déontologie ? Pouvez-vous me communiquer cette partie ?

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.2 COMPTABILITE / FINANCES

Le : 02/06/2010

Suppression de la TP et mode de calcul des contributions communales et EPCI

La loi de finances pour 2010, validée par le Conseil constitutionnel le 29 décembre 2009, a supprimé définitivement la taxe professionnelle (TP) pour toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2010.

La TP est remplacée par une contribution économique territoriale (CET), qui comportera une part foncière et une part assise sur la valeur ajoutée. Il a été convenu qu'il n'y aura pas de « perdant » parmi les collectivités territoriales, celles-ci bénéficiant de la totalité du produit de la CET, de la nouvelle imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ainsi que du transfert d'impôts d'État.

La TP perçue pour l'année N-1, en tant qu'elle tient des produits fiscaux et conditionne le potentiel fiscal, fait partie des critères retenus par plusieurs SDIS dans la répartition du contingent incendie entre les communes et les EPCI compétents. De fait, sa disparition oblige les CA SDIS à revoir leur formule de calcul afin de pouvoir définir les contributions pour l'année 2011, voire celles des années suivantes. Pour les SDIS concernés, de quelle façon avez-vous élaboré votre nouveau mode de calcul ?

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.3 GRH

Le : 11/06/2010

Entretien professionnel annuel

Etant chargée d'analyser l'opportunité de la mise en place d'entretiens professionnels, je remercie tous les SDIS ayant déjà effectué cette démarche de me transmettre tout document utile et/ou de me faire part de leur retour d'expérience.

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 25/06/2010

Cumul d'activités

Le SDIS est de plus en plus sollicité par des agents (SPP et PATS) qui souhaitent cumuler une activité accessoire avec celle exercée à titre principal au sein du SDIS.

Avez-vous communiqué auprès de vos agents sur les possibilités offertes au titre du cumul d'activités (loi de 1983 et décret de 2007) voire mis en œuvre une procédure de traitement de telles demandes (note de service, formulaire ...) ?

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.4 HYGIENE ET SECURITE

Le : 16/06/2010

Rapport d'enquête sur l'Hygiène et la Sécurité des sanitaires

En ma qualité de chef de service Hygiène et Sécurité du SDIS, j'ai été missionné par ma direction pour mener une enquête sur le sujet ci-dessus, j'aimerais pouvoir m'inspirer de document existant sur le sujet pour pouvoir établir ce rapport SUR LE FOND COMME SUR LA FORME. Merci de bien vouloir m'aider dans cette démarche en me communiquant une copie.

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.5 INFORMATIQUE ET RESEAUX

Le : 09/06/2010

Suite bureautique: recherche d'économies sur le coût des licences

Dans un contexte de limitation du budget à allouer à l'achat de "licences", le SDIS recherche des retours d'expérience d'autres SDIS ayant introduit dans leur système d'information, en remplacement total ou partiel de Microsoft Office, des produits bureautiques "ne nécessitant pas l'achat de licences" (Open Office p.ex.).

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 09/06/2010

IMPI-GIPSI et imprimantes centres

Notre système de traitement d'alerte est le produit GIPSI, de la société IMPI.

Nous demandons actuellement de remplacer, dans un centre, une imprimante matricielle par une imprimante laser pour les tickets de départ. Nous sommes étonnés de la somme demandée pour cette prestation, qui semble compliquée à mettre en place (développement, paramétrages...).

Pour votre part, n'avez-vous que des matricielles ? Est-ce que vous avez déjà pensé à adopter les imprimantes laser dans les centres pour les tickets de départ ?

Nombre de réponses : 3

► [Consulter/Répondre](#)

1.6 JURIDIQUE / CONTENTIEUX

Le : 08/06/2010

Abandon de la destruction des nids d'hyménoptères par le SDIS

Le CASDIS, par une délibération récente, a souhaité que le SDIS se désengage très rapidement de la destruction des nids d'hyménoptères (sauf urgence avérée).

Je suis donc à la recherche de tous retours d'expérience (ou documents) permettant de gérer cette "phase de désengagement".

Nombre de réponses : 6

► [Consulter/Répondre](#)

1.7 MARCHES

Le : 29/06/2010

Mise en place d'un CTA unique

Le SDIS engage une réflexion sur la mise en place d'un CTA unique en raison du regroupement de ses appels 18. Dans ce cadre, il est envisagé une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite de ce projet. Compte tenu de la complexité de ce dossier et son caractère stratégique, je recherche :

- 1) des correspondants dans des projets similaires en cours ou terminé récemment afin de bénéficier de leur expérience.
- 2) des modèles de cahier des charges sur ce type d'AMO.

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.8 MATERIEL

Le : 01/06/2010

Problème sur des FPTSR

Actuellement le SDIS possède un parc de FPTSR de la société ITURRI, or actuellement nous rencontrons de gros problèmes sur les structures de ces véhicules. Plusieurs véhicules sont retournés chez cette société pour renforcer les structures, or mêmes ces renforts ont de nouveaux lâchés. Un véhicule est retourné à Madrid dans leur bureau d'étude, de graves problèmes de sécurité ont été remarqués. J'aimerais savoir si d'autres SDIS rencontre également ce type de problème, ou si certains ont un autre retour sur les véhicules de cette société.

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 04/06/2010

Feux de liquides inflammables

Le Groupement Prévision des Risques du SDIS a lancé une étude sur les feux de LIF qui doit déboucher, en outre, sur un plan d'équipement. En matière de matériels roulants l'acquisition de FMOGP et CEMO est envisagée. Pour cela le SDIS est intéressé par tout document relatif à ce sujet, CCTP, notes techniques, études...

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

1.9 OPERATION

Le : 10/06/2010

Localisation des appels

L'article D.98-8 (in fine)du décret n° 2005-862 du 26 juillet 2005 NOR : INDI0505257 modifiant le code des postes et des communications électroniques et relatif aux conditions d'établissement et d'exploitation des réseaux et à la fourniture de communications électroniques, fixe les obligations des opérateurs en matière de transmission des données de localisation des appels d'urgence aux services de secours. Chacun d'entre vous peut-il me transmettre son retour d'expérience et l'état d'avancement de ce dossier dans son département respectif ?

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

1.10 PREVENTION

Le : 04/06/2010

Ouverture aéroport agrément responsable du service de sécurité

Le SDIS est consulté par la Direction régionale de l'aviation civile et par la préfecture, pour donner un avis sur l'agrément du responsable du Service de sécurité et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA). L'arrêté du 18 janvier 2007 modifié relatif aux normes techniques applicables au SSLIA précise dans son article 6 qu'une commission d'aptitude, composée de, de l'administration de la sécurité civile ...réalise une évaluation. Mes questions sont les suivantes:

- Avez vous déjà été sollicité pour faire partie de cette commission, et à quel titre, représentant de l'administration de la sécurité civile, ou ...?
- A votre avis le SDIS peut il être considéré comme le représentant de l'administration de la sécurité civile au sein de cette commission ?

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 21/06/2010

Logiciel prévention

Je recherche des informations sur les logiciels antibia et sis pour la gestion de la prévention. Je suis preneur de cahiers des charges qui auraient été rédigés à cet effet.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

1.11 RISQUES

Le : 03/06/2010

GPS de guidage dans les VL opérationnels des officiers/SSSM

Dans le cadre de réflexions autour du risque routier, et plus précisément lors du départ en intervention des officiers (chef de groupe, colonne, site) et des membres du SSSM, le SDIS aimerait connaître les retours d'expériences des SDIS ayant mis en place des GPS de guidage (grand public) dans les VL opérationnels de ces agents (points positifs/négatifs, évolution du temps d'arrivée sur les lieux d'intervention, du taux de sinistralité, du stress des agents, ... ?)

Nombre de réponses : 2

► [Consulter/Répondre](#)

1.12 VOLONTARIAT

Le : 23/06/2010

Ergothérapeute

Notre SDIS est en train de recruter un SPV expert "ergothérapeute" afin de dispenser de la formation pour sensibiliser les personnels des différents statuts sur les gestes et postures. Je suis à la recherche de SDIS qui ont mis en place cette formation afin d'obtenir des informations sur le volume horaire de la formation, le contenu, l'impact de cette formation.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

2. Bibliothèque

2.1 COMMUNICATION

Le : 10/06/2010

Charte des valeurs

Le SDIS a réfléchi au cours de l'année 2008, non pas à un code de déontologie, mais à une charte des valeurs que vous trouverez en pièce jointe. Nous avons été accompagnés dans notre démarche par un sociologue qui connaît bien l'univers des SDIS. Lors des différents échanges, la question code de déontologie/charte des valeurs s'est posée, mais la charte des valeurs nous est apparue plus riche et surtout plus adaptée au contexte qui était le nôtre.

Nombre de pièces jointes : 1

► [Consulter/Répondre](#)

2.2 COMPTABILITE / FINANCES

Le : 01/06/2010

Interventions payantes - délibération

Le SDIS a modifié les modalités de tarification des interventions payantes en décembre dernier. Parmi les changements, nous avons favorisé la prise en compte des coûts réels, en essayant de simplifier les calculs, et distinguons les interventions de type ouverture de porte / ascenseurs avec ou sans EPA.

Nombre de pièces jointes : 1

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 02/06/2010

Interventions "payantes"

S'agissant de la facturation des destructions de nids d'insectes dangereux, le Conseil d'Administration du SDIS a délibéré une première fois en 2005 puis apporté des précisions en 2007 (cf. délibérations en pj). En 2009, il a été mis en œuvre l'utilisation de carnets à souches afin de limiter les contestations liées à la facturation (cf. modèle en pj). En 2005, le tarif a été établi d'une part sur la base du calcul du coût analytique d'une intervention pour destruction de nids d'insectes dangereux et d'autre part après connaissance des tarifs pratiqués par les entreprises privées du département. L'existence de ces dernières a par ailleurs entraîné, pour le SDIS, l'assujettissement à la TVA de cette activité.

Nombre de pièces jointes : 3

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 14/06/2010

Supports de présentation - Rencontre Technique du 9 juin - le secours à personne

Vous trouverez ci-joints les supports de présentation des intervenants de la Rencontre Technique du mercredi 9 juin sur "la gestion et le financement partagés du secours à personne".

- L'interconnexion d'un Centre de traitement de l'alerte et d'un Centre de réception et de régulation des appels - Volonté, modalité et financement.

Lt-Colonel François GROS, Directeur opérationnel et technique, SDIS des Pyrénées-Atlantiques

- Le partenariat SAMU/SDIS84

Lt-Colonel Laurent COURTIAL, Chef du Groupement des Opérations et des Systèmes d'information et de communication, SDIS de Vaucluse

- La coopération SAMU-SDIS dans le secours à personne en Isère

Médecin Lt-Colonel Christophe ROUX, Médecin-chef, SDIS de l'Isère

- Citoyen acteur de sécurité civile, l'enjeu de la maîtrise de l'inflation des coûts des secours. L'information Préventive aux Comportements qui Sauvent, surprenante d'efficacité

Lt-Colonel Frédéric CASTAGNOLA, Chef du groupement fonctionnel Evaluation/Communication, SDIS des Alpes-Maritimes

Nombre de pièces jointes : 5

► [Consulter/Répondre](#)

2.3 GRH

Le : 16/06/2010

Entretien professionnel annuel

Nous avons mis en place les entretiens d'évaluation en 2008 et remis en cohérence le système de notation. Vous trouverez les éléments méthodologiques dans le guide de l'évaluation-notation que nous avons réalisé à destination des évaluateurs et des évalués et les supports (fiches d'évaluation-notation que nous avons fait évoluer). La première année, avant le lancement de la démarche, tous les cadres (une cinquantaine environ) en position d'évaluateur ont participé à une journée de formation organisée en intra à partir de notre projet (partenariat avec le CNFPT). Nous avons également prévu de former les agents en tant qu'évalués, sur la base du volontariat. La première année, le bilan était variable d'un évaluateur à l'autre, le point de progrès étant que tous les agents avaient eu un entretien à partir d'un format et de règles identiques (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent) :

- certains évaluateurs ont réussi à mettre en cohérence l'évaluation et la notation, d'autres ont eu plus de difficultés (notes identiques d'un agent à l'autre pour une évaluation différente par exemple, ou l'inverse; difficulté à objectiver les résultats et l'évaluation)

- les objectifs fixés n'étaient pas tous formulés de façon précise et pertinente. La seconde année a marqué des progrès sur ces points mais il conviendrait de poursuivre la formation et les échanges de pratiques entre évaluateurs. Sur le plan social, ces changements ont été acceptés par une majorité d'agents, y compris par ceux dont la note avait baissé à la suite du changement de méthode (fin de l'augmentation systématique de la note du fait de l'ancienneté). Le système n'est pas encore parfait mais a marqué une vraie avancée en termes de management individuel et collectif.

Nombre de pièces jointes : 6

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 25/06/2010

Cumul d'activités

Vous trouverez ci-joint une information que nous avons diffusée aux agents ainsi que le modèle de demande.

Nombre de pièces jointes : 2

► [Consulter/Répondre](#)

2.4 JURIDIQUE / CONTENTIEUX

Le : 08/06/2010

Destruction des nids d'hyménoptères - Abandon

Voici les documents en vigueur dans le SDIS.

Nombre de pièces jointes : 3

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 08/06/2010

Abandon de la destruction des nids d'hyménoptères par le SDIS

Le SDIS a eu cette démarche fin 2008 et a pris corps au printemps 2009. Le résultat a été atteint puisque nous sommes passés de 4677 DI en 2008 à 651 en 2009. La première étape a eu lieu à l'automne 2008 à travers une enquête auprès de sociétés privées pour connaître leur capacité à reprendre le flambeau. Un échange a eu lieu, sans succès avec la CCI pour savoir si elle pouvait favoriser l'installation de sociétés. Sur ce point, les sociétés étaient présentes et des SPV se sont rapidement installés à leur compte permettant d'absorber facilement le transfert.

Nous avons étudiés avant de proposer ce changement de politique au Pt CASDIS la place des interventions pour DI sur les CIS, et notamment sur les CPI. A ce titre, la moyenne sur 4 ans nous a permis de constater que certains CPI consacraient plus de 30% de leur activité OPS aux DI. Le fait de leur retirer doit être accompagné d'une explication sur ce retrait, certains y voyant un argument de plus pour fermer ces "petites" unités. Nous avons donc présenté le dossier aux instances pour informer les agents. Le CASDIS a voté une hausse de 100 % du tarif SDIS passant de 50 à 100 euros.

L'objectif était bien de garder les forces opérationnelles pour les missions de secours car localement nous rencontrons des difficultés pour assurer les départs. Les CPI complètent régulièrement les départs des CS. Le point clé est le rôle du CTA dans la prise d'appel. Au départ, nous avons peur que les sociétés privées ne répondent pas et que la population soit mécontente de payer deux fois plus cher le même "service". Alors nous proposons 3 à 4 sociétés.

Mais nous nous sommes rendus compte que l'un d'entre elle diffusait des publicités en mentionnant "société travaillant en collaboration avec le SDIS". Nous avons radicalisé la réponse faite au CTA en invitant le requérant à regarder les pages jaunes. Maintenant, nous avons eu peu de contentieux mais la difficulté repose que l'appréciation du risque pour les personnes et seul l'échange entre l'opérateur CTA et le requérant permet de choisir entre la mission de protection de la population et la prestation par carence. D'un point de vue financier, nous sommes perdants dans le sens où nous n'avons plus du tout de recettes.

Les interventions réalisées le sont à titre gratuit et ne sont plus compensées par une entrée financière. Même si il n'y a pas d'affectation des ressources, en faisant abstraction du reste, nous payons nos agents pour remplir une mission de service public. Nous avons estimé que en diminuant de 4000 sorties de secours pour DI, nous avons économisé près de 50 000 euros. Voici dans les grandes lignes notre retour d'expérience sur ce domaine.

Nombre de pièces jointes : 4

► [Consulter/Répondre](#)

Au service de la Performance publique

- ▣ Vous aimeriez un code d'accès à la plateforme d'échanges en ligne du Club des SDIS ?
- ▣ Vous souhaitez une formation à l'utilisation du Forum et de la Bibliothèque ?
- ▣ Vous avez besoin d'une précision sur le fonctionnement du Réseau/Club ?
- ▣ Ou pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter :

Xavier GOMEZ
Animateur
Tél : 01 45 15 13 22
Email : x.gomez@idealconnaissances.com



93, avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél : 01 45 15 09 09
Fax : 01 45 15 09 00
www.idealconnaissances.com